



Patrice Gautier, Maire d'Évran, l'ensemble du conseil et le personnel municipal vous souhaitent une très bonne année 2023 et vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire le vendredi 6 janvier 2023 à 19h à la salle Jean de Beaumanoir

Les travaux du centre-bourg

Certains travaux de reprise restent encore à réaliser par l'entreprise Eiffage (fuite sur le bassin place Jean Perrin, accès au quai bus bd Gaultier, traçage des places de stationnement...).

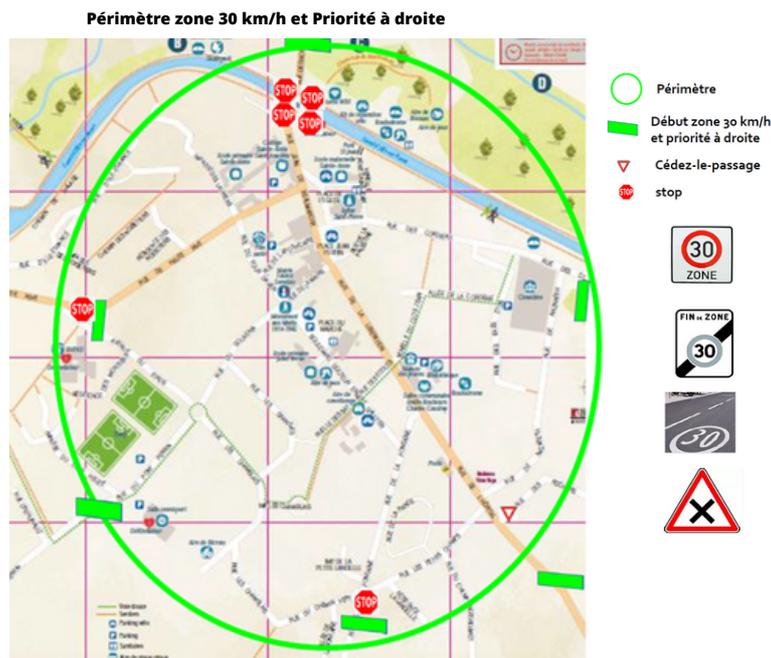
En raison de difficultés d'approvisionnement, tous les panneaux de signalétique n'ont pas encore été installés. Ils seront mis en place par le service technique au plus tard en janvier.

De nouvelles règles de circulation entre en vigueur :

Instauration d'une ZONE 30 dans le centre bourg, matérialisée par les panneaux ci-contre (+ rappels au sol dans le périmètre).

Priorité à droite dans tout le périmètre de la ZONE 30

A l'exception de quelques carrefours dangereux (carrefour rue de la Fontaine / rue du Chemin vert – carrefour rue de l'Hôpital / rue des Rochers - sorties chemin de halage, carrefour rue Haute Rive - rue du Stade).



Les plantations

Sur la base du plan de plantation proposé par l'architecte urbaniste, les élus, assistés du service technique et de la commission fleurissement, élaborent actuellement le plan de plantation des nouveaux espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune, tout en affichant notre position pour un fleurissement durable.

Afin de composer au mieux ces espaces et sélectionner les plantes les plus adaptées, la commune a également sollicité les compétences des techniciens de Dinan Agglomération, du département 22 et de Cœur Emeraude.

Compte tenu du nombre d'espaces à végétaliser, ces plantations se feront en plusieurs étapes en 2023.

La priorité sera donnée cet hiver à la plantation, dès le mois de janvier, des arbres qui seront les éléments structurants du paysage de notre bourg dans le futur. Des ateliers de plantation, animés par M. Masse, technicien bocage de Dinan Agglomération, seront organisés avec les écoles de la commune en janvier/février.

Notre objectif est de sélectionner des essences majoritairement locales mais aussi adaptées au changement climatique dont nous percevons déjà les effets. Seront donc choisis des arbres adaptés à notre sol et notre climat habituel mais aussi capables de résister à des épisodes de forte chaleur et de sécheresse parfois prolongés.

De même, afin de favoriser la reprise des plants et leur résistance, des plants forestiers d'arbres de petite taille seront privilégiés.

Les plantations seront composées d'arbres destinés à devenir des arbres remarquables, d'arbres plus modestes, d'arbustes et de vivaces. Leur choix se fera selon plusieurs critères :

- Sobriété en eau
- Essences ne nécessitant pas trop de travail pour le service technique (peu de taille...)
- Généraliser l'installation de vivaces fleuries plutôt que les annuelles afin de réduire le coût pour la commune et le travail pour le service technique
- Les plantes fleuries annuelles seront réservées à quelques zones emblématiques (pont, église, mairie).

Réunion publique "Présentation du plan de plantation"
samedi 7 janvier 2023 · à 10h · au restaurant scolaire

Présentation du plan de plantation des espaces à végétaliser et organisation des chantiers participatifs pour les plantations

Bilan de la mise en place d'une chaufferie 100% Bois

Les objectifs du projet

- Réduire l'impact environnemental du chauffage en remplaçant l'énergie fossile par une ressource durable.
- Valoriser le bois des haies bocagères du Pays d'Evran.
- Réduire les dépenses énergétiques de la commune et du syndicat intercommunal de l'école Les Faluns – Jules Verne.

Dès 2019 et bien avant la crise énergétique de 2022, une réflexion a été lancée sur l'opportunité de la mise en place d'une chaufferie bois pour le bâtiment Jules Verne, la mairie et le restaurant scolaire en remplacement d'une chaudière fioul, d'une chaudière gaz et de radiateurs électriques. En 2021 et 2022, l'intérêt économique pour la commune a pu être confirmé (il l'est encore plus aujourd'hui avec la crise) et la faisabilité technique du projet a été validée. Les travaux conduits entre avril et septembre 2023 ont consisté à :

- Construction d'un bâtiment pour un local avec les 2 chaudières (Hargassner EcoHK 90), 2 ballons tampons de 2000 litres et le dispositif de gestion, et un local de stockage et la distribution du bois déchiqueté (50 m3).
- Création d'une voie d'accès pour l'approvisionnement en bois.
- Installation de 145 mètres de réseau de chaleur connectés à deux sous-stations (dont la fonction est la distribution de la chaleur dans les bâtiments), réalisée simultanément aux travaux d'aménagement du bourg.
- Mise en place d'un réseau de chaleur dit secondaire dans le restaurant scolaire (implantation de radiateurs en remplacement du chauffage électrique).

L'équipe du service technique municipal a suivi plusieurs sessions de formation lui permettant d'assurer la maintenance quotidienne de la chaufferie et la vérification de la qualité du bois.



Les étapes

2020

Janvier :

- Diagnostic et pré-étude par le CEP (Conseil en Énergie Partagée, Dinan Agglomération) et l'association AILE

Juin :

- Consultation des entreprises pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie bois

Juillet :

- Attribution du marché pour la réalisation d'un pré-diagnostic et d'une étude de faisabilité à l'entreprise EXOCETH en conseil municipal

Novembre :

- Étude de faisabilité par le bureau d'étude EXOCETH finalisée
- Approbation de la création d'une chaufferie 100% bois en conseil municipal (à l'unanimité moins 4 abstentions)

Décembre à janvier 2021 :

- Préparation du dossier de consultation pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre (MOE)

2021

Janvier :

- Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre (MOE)

Mars :

- Notification du marché MOE
- Phase d'étude menée par le bureau d'étude et maîtrise d'œuvre retenue "Armor Ingénierie"

Juillet :

- Validation de l'Avant-Projet Définitif en conseil municipal

Août :

- Dépôt de permis de construire

Septembre - octobre :

- Dossier de consultation des entreprises (7 entreprises qui ont répondu). 2 lots distincts

2022

Février :

- Attribution des entreprises

Avril :

- Début des travaux Voirie et Réseaux Divers

Mai :

- Début des travaux gros œuvre et des travaux de chaufferie

Octobre :

- 04 : Première livraison de bois et premier test de mise en chauffe
- 25 : Réception
- 26 : Mise en chauffe



Les aspects financiers

Investissement

Coûts 560 582,57 € TTC		Financements 560 582,57€	
Maîtrise d'œuvre (Armor Ingénierie + Felt + Quarta)	47 059,20 €	Région Bretagne Plan bois énergie Bretagne	76 861,00 € (13,71%)
Travaux Lot 1 TCE (SCOBAT)	139 433,62 €	État Subvention AAC - FNDAT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)	114 000,00 € (20,34%)
Travaux Lot 2 (Engie Energie)	290 149,84 €	État DSIL 2021 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)	50 000,00 € (8,92%)
Réseau de chaleur et voirie (Eiffage)	61 625,52 €	Ademe Étude de faisabilité 2020	4 872,00 € (0,87%)
Etude Amiante Plomb (logements)	1 020,00 €	SDE 22 ORECA (Opération de Rénovation Énergétique en Côtes d'Armor)	15 000 € (2,68%)
Etude Amiante (cantine)	682,00 €	FCTVA (dotation compensation TVA)	91 957,96 € (16,4%)
Etude de sol	5 340,00 €	Autofinancement	207 891,60 € (37,08%)
Relevé topographique	998,40 €		
Mission SPS (Sécurité et protection de la santé)	1 680,00 €		
Mission CT	4 242,00 €		
Etude faisabilité bois (Exoceth 2020)	8 352,00 €		

Fonctionnement

Ce projet concerne le chauffage des trois bâtiments les plus énergivores de la commune (139 000 kWh par an) soit environ 50% de la consommation globale de la commune.

Dépenses annuelles (2023 et années suivantes) :

achat de bois (environ 10 000 euros TTC) + gestion / maintenance (3,5 heures x 20 semaines x 20 euros / heure = 1400 euros /an) + prestation maintenance annuelle (1400 euros / an).

Dépenses 2021 (moyenne des années 2018 à 2021) :

30 000 euros.

Dès 2023, l'économie sera donc de 20 000 euros par an mais en réalité bien plus conséquente au vu de l'augmentation forte des tarifs électricité / fioul / gaz à venir. Cet investissement de 560 000 euros (dont un reste à charge de 208 000 euros pour la commune) devrait donc s'amortir en moins de 10 ans contre 14 ans initialement prévu (avant la crise énergétique). Cette économie impactera positivement les finances des communes de Evran, Le Quiou, Saint André des Eaux, Saint Judoce et Tréfumel, membres du syndicat intercommunal de l'école Les Faluns – Jules Verne.

Ateliers de prévention séniors

L'association Pour Bien Vieillir Bretagne et la Conférence des Financeurs des Côtes d'Armor vont organiser des ateliers collectifs de prévention pour la période Mai 2023 - Mai 2024. Ces ateliers seront gratuits et ouverts à tous les retraités d'Évran et des communes voisines.

Afin que l'atelier mis en place sur Évran corresponde à vos besoins, merci de bien vouloir nous faire part du thème qui vous intéresse avant le vendredi 27 janvier. Les informations concernant les thèmes sont disponibles en mairie.

1. La nutrition
2. Bien vivre sa retraite
3. La mémoire
4. L'équilibre
5. Bienvenue à la retraite
6. Le numérique
7. Le sommeil
8. L'activité physique adaptée

Nouveau service civique à l'EHPAD



Depuis le début du mois de novembre, les résidents et toute l'équipe de l'EHPAD ont le plaisir d'accueillir Elouann Raoult dans le cadre de son service civique. Âgée de 22 ans et titulaire d'une licence de psychologie, Elouann a envie d'enrichir son expérience et de découvrir le travail auprès des personnes âgées. Elle accompagne donc nos aînés au quotidien et participe aux différentes animations proposées chaque semaine. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et la félicite pour cet investissement citoyen !

Imaginez votre résidence séniors à Évran

Un projet privé de résidence seniors composée de logements privés individuels et d'espaces communs partagés est en cours de réflexion.

Afin que ce projet soit créé en concordance avec vos envies, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, un questionnaire anonyme permettant de mieux connaître les aménagements et les services qui vous plaisent.

Les temps forts du mois de décembre



Spectacle Mother Goose
3 et 4 décembre 2022



Spectacle de Noël des Fal'Amis
10 décembre 2022



Marché de Noël
11 décembre 2022

A G E N D A

- **Marché hebdomadaire** · tous les samedis matins · Boulevard du Dr Ernest Gaultier
- **Voeux du maire** · vendredi 06 janvier · salle Jean de Beaumanoir · à partir de 19h
- **Réunion publique "présentation du plan de plantation"** · samedi 07 janvier · restaurant scolaire · à 10h
- **Atelier créatif du secours catholique** · lundi 09 janvier · salle Charles Coudray · à 14h
- **Conseil municipal** · mercredi 11 janvier · salle du conseil de l'EHPAD · à 18h30
- **Atelier créatif du secours catholique** · jeudi 26 janvier · à l'EHPAD · à 14h

Les ateliers numériques collectifs

- **Apprentissage de la tablette** · vendredis 06 et 13 janvier · à 9h30
- **Messagerie sur la tablette** · vendredis 06 et 13 janvier · à 14h
- **Découvrir internet sur l'ordinateur** · vendredis 20 et 27 janvier · à 9h30
- **Messagerie sur l'ordinateur** · vendredis 20 et 27 janvier · à 14h

Sur inscription auprès de Caroline Le Potier en contactant la mairie.
Le lieu vous sera communiqué lors de l'inscription
Gratuit

Possibilité de RDV individuels sur d'autres créneaux

Retrouvez nous sur notre page  et 
ÉVRAN, commune de Bretagne
France Services Évran

Commune d'Évran - 12 rue de la mairie, 22630 Évran
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Fermé les mardis et jeudis après-midi
Accueil France Services le 2ème samedi du mois de 10h à 12h



Ainsi que sur le site :
www.evran.bzh